



INVENTAIRE DES POISSONS DANS 15 ESTUAIRES DU BASSIN LOIRE-BRETAGNE 2007

La DCE demande de qualifier les masses d'eau de transition sur le critère « poisson ».

L'objectif est de faire l'inventaire des poissons dans les masses d'eau de transition du bassin, retenues en surveillance.

Des fiches de pêche sont fournies au Cemagref

Selon la saison et l'estuaire, les espèces dominantes sont différentes à la fois en biomasses et en nombre

Contexte

La directive cadre sur l'eau (directive 2000/60/CEE) prévoit que les eaux de transition (estuariennes) soient qualifiées entre autres sur la base d'une analyse de la composition, l'abondance et la structure de l'âge de l'ichtyofaune, c'est-à-dire sur la base d'un indicateur « poisson ».

Pour répondre à cet objectif, la direction de l'eau a constitué un groupe d'experts piloté par le Cemagref de Bordeaux et lui a confié la construction d'un outil d'évaluation

Sur le plan de l'organisation des tâches, il est prévu que ce soit le Cemagref qui mette au point cet indicateur, grâce aux inventaires qui seront réalisés dans les estuaires de chaque bassin par les agences respectives.

Objectif

L'objectif de cette étude est de réaliser les inventaires piscicoles sur 15 eaux de transition retenues pour le contrôle de surveillance du bassin Loire-Bretagne. L'inventaire en Loire a été réalisé en 2006 via une maîtrise d'ouvrage GIP estuaire.

Etant donné l'étendue géographique du littoral de l'agence et la complexité de la mise en œuvre de tels inventaires, il a été décidé de découper cette étude en lots géographiques.

Contenu

Dans chaque estuaire, des pêches au chalut ou aux verveux sont réalisées au printemps et en automne, selon une méthodologie précise. Les résultats (liste faunistique, structures générales de tailles et de poids) sont fournis à l'agence et au Cemagref sous forme de fiches de pêches standards.

Résultats

Créocéen : Sèvre Niortaise et Vilaine.

Les campagnes se sont déroulées convenablement. Selon la saison et l'estuaire, les espèces dominantes sont différentes à la fois en biomasses et en nombre. Exemple : pour la Sèvre, le mulot domine en biomasse au printemps et le bar en automne. En Vilaine, ce sont respectivement l'anguille et le congre.

Aquascop : Trieux, rivière de Morlaix, Aber Wrac'h, Elorn, Aulne, Goyen.

En moyenne, 3 000 individus récoltés par estuaire et biomasse moyenne 20 kg,

- Les effectifs capturés sont généralement plus importants en automne qu'au printemps,
- Selon la nature du fond, les espèces dominantes sont différentes,
- Les captures des verveux représentent 7,5 % des effectifs et 60 % de la biomasse et 7,5 % de contribution à la richesse spécifique totale (de 37 en moyenne),

*Contact AELB :
Philippe Féra
Coût total : 430 142 € TTC
Part agence : 100 %
Chargés d'études :
Laboratoires Créocéen,
Aquascop et le MHN de
Concarneau
Cote documentaire :
II B 1362 / 1-3*

- Principales espèces pêchées :

- Gobies botte, nageur, tacheté, noir
- Calliope lyre (Aber Wrac'h)
- Petite sole jaune (Elorn)
- Sole commune (Aber Wrac'h, Aulne, Goyen)
- Syngnathe aiguille (Aber Wrac'h)
- Vieille (Aber Wrac'h)
- Labre vert (Aber Wrac'h)
- Tacaud (Aulne, Trieux)
- Bar (Aulne, Elorn, Goyen)
- Anguille (Goyen)
-

- 76 % des traits ont été réalisés à contre-courant ou à l'étale de BM et PM,

MHN Concarneau : Aven, Belon, Laita, Scorff, Blavet, Odet, Pont l'Abbé.

Globalement, les pêches se sont bien déroulées et les résultats sont similaires à ceux obtenus sur les autres estuaires.

Il est noté que la réalisation d'un inventaire poissons dans 7 estuaires est une tâche trop lourde pour un seul bureau d'études.

Suites à donner

- L'ensemble des données collectées sont actuellement traitées par le Cemagref de Bordeaux.
- En les associant à celles des autres bassins, elles serviront à préciser l'indicateur national « poisson ».

Proposition des 5 estuaires qui seront suivis dans le cadre du RCS sur le paramètre poisson, dès 2009. Les critères pris en compte seront basés sur la facilité technique de pêche et le classement par le Cemagref selon les résultats de pêche et la typologie des estuaires.

**Définition de
l'indicateur poisson
national.
Choix des 5 estuaires
pour le RCS poisson 2009**